AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-2-73 474847

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34 88-06-15 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02 49043 ANGERS-CEDEX

TRAITEMENTS d'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

1°) MESURES d'HYGIENE GENERALE - Leur importance peut être considérable dans la lutte contre certains parasites et elles ne doivent pas être négligées.

a) Arbres fruitiers à pépins

- enfouir les feuilles mortes. Si le mode de conduite du verger ne permet aucun travail du sol, il est conseillé de pulvériser ces feuilles avec un colorant nitré avant le départ de la végétation. Ces mesures sont susceptibles de diminuer les contaminations par les tavelures du pommier et du poirier au printemps prochain.
- soigner les chancres communs des grosses branches de pommier par application d'un produit spécial à base d'oxyquinoléine ou du mélange d'oxydes de fer, de cuivre et de mercure.
- enlever et détruire au moment de la taille, les chicots, les fruits momifiés et les rameaux tués par différentes maladies et notamment par le chancre commun ou l'oïdium.

b) Arbres fruitiers à noyaux

Il est indispensable d'enlever et de détruire, au moment de la taille, les rameaux ou les fruits tués par le Monilia ou le Coryneum. Les plaies importantes doivent être désinfectées et mastiquées. Cette dernière précaution est particulièrement importante pour prévenir les attaques de " Plomb ". Les arboriculteurs ont intérêt à se servir d'un mastic désinfectant.

2°) TRAITEMENTS D'HIVER - Ces traitements ne se justifient pas dans tous les vergers ; les arboriculteurs devront examiner leurs vergers pour décider de leur opportunité, et, le cas échéant, pour déterminer la nature des parasites à combattre et en conséquence choisir le produit le mieux adapté.

a) Arbres fruitiers à pépins

- contre les oeufs d'insectes, d'acariens et éventuellement pour éliminer mousses, lichens, vieilles écorces : **Huile d'anthracène**

  Les doses d'utilisation sont les suivantes :

  Spécialités titrant 65 % d'huile .... 7,5 l. par hl. d'eau
  " " 70 % " .... 7 l. " "
  " " 80 % " .... 6 l. " "

- contre les oeufs d'insectes et d'acariens : **Colorants nitrés**

  Sous ce nom on groupe différents composés chimiques (Dinitrophénate de Sodium ou d'Ammonium, Dinitro-ortho-crésylate de sodium) qui s'utilisent à la dose de 600 grs de matière active par hl. d'eau.

- contre les cochenilles : **huiles blanches**

  Les doses d'utilisation sont les suivantes :

  Spécialités titrant 70 % d'huile .... 4 l. par hl. d'eau
  " " 75 % " .... 3,5 l. " "
  " " 80 % " .... 3 l. " "

..../.....

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

- contre les oeufs d'insectes, d'acariens et les cochenilles .... Huiles jaunes, Oléoparathions et Oléomalathions.

Les huiles jaunes sont constituées par un mélange d'huiles blanches et de colorants nitrés et s'utilisent à la dose de 2 à 3 l. de produit commercial par hl. d'eau. Les Oléoparathions et les Oléomalathions contiennent un mélange d'huile blanche et de parathion ou de malathion. Leurs doses respectives d'emploi sont de 1,5 l. et de 3 l. de produit commercial par hl. d'eau. Contrairement aux autres produits qui ne doivent être appliqués que pendant le repos complet de la végétation, ces produits peuvent s'utiliser sans inconvénient jusqu'au stade C3 de Fleckinger, et on a intérêt à repousser leur application le plus tard possible.

b) Arbres fruitiers à noyaux - Ces divers produits peuvent être employés contre les mêmes parasites. Dans le cas d'utilisation d'huiles blanches ou d'huiles d'anthracène, les doses doivent être réduites de moitié.

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Les viticulteurs profiteront de la période de repos de la végétation pour lutter contre certaines affections du vignoble.

1°) ESCA - Cette grave affection doit être combattue par des pulvérisations hivernales, en respectant les indications suivantes :

- utiliser une bouillie à base d'arsénite de soude à la concentration de 1250 grs d'arsenic par hl. d'eau.

L'arsénite de soude, composé arsenical soluble, est très toxique ; il est indispensable de prendre certaines précautions :

- utiliser des appareils absolument étanches
- ne pas fumer
- ne pas manger ou boire pendant le traitement
- porter des gants de caoutchouc
- ne pas traiter s'il fait du vent
- appliquer le traitement pendant le repos complet de la végétation, au plus tôt 10 jours après la taille, au plus tard trois semaines avant la date probable du débourrement
- pulvériser abondamment surtout les plaies de taille récentes et anciennes
- éviter de traiter par temps pluvieux et de pulvériser sur les bourgeons humides.

Pour avoir sa pleine efficacité, ce traitement doit être appliqué au minimum deux années successives et de préférence trois années.

2°) EXCORIOSE - Cette affection est réapparue tardivement en 1972 dans le vignoble. Elle peut devenir dangereuse si les conditions climatiques du printemps prochain lui sont favorables.

Les expérimentations effectuées contre cette maladie en 1972 n'ont pas apporté d'éléments nouveaux.

Les pulvérisations effectuées à l'arsénite de soude à la dose de 625 gr. par hl d'eau durant le repos de végétation, assurent une certaine protection ; elles ne doivent donc pas être négligées dans les vignobles où l'excoriose a été constatée.

Des traitements effectués en cours de végétation peuvent assurer une protection complémentaire. Leurs modalités seront précisées dans un prochain bulletin.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire des " PAYS DE LA LOIRE "

J. DIXMERAS.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 31 JANVIER 1973.